

## OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 20 126 756,24 euros  
Siège social : 350 avenue Jean Jaurès – Lyon 7<sup>ème</sup> (Rhône)  
421 577 495 RCS LYON

SIRET 421 577 495 00037

**ORDRES DU JOUR DES ASSEMBLEES GENERALES DU 15 DECEMBRE 2014**

\*\*\* \*\*

**1<sup>o</sup>) Ordre du jour relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2014 ;
- Rapport du Président du Conseil d'Administration prévu par l'article L.225-37 du Code de commerce ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2014 ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2014 ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Olympique Lyonnais Groupe ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés ;
- Approbation des comptes annuels et quitus à donner aux administrateurs ;
- Approbation des comptes consolidés ;
- Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Affectation du résultat ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'acquérir des titres dans le cadre des dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce ;
- Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur,
- Nomination de Madame Pauline Boyer Martin en qualité de nouvelle administratrice,
- Nomination de la société Boulon en remplacement du cabinet ABC Audit en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoirs pour les formalités légales; et
- Questions diverses.

## **2°) Ordre du jour relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- Rapport du Conseil d'Administration ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le projet d'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant la Société ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital, réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital social par annulation des actions détenues en propre par la société ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration aux fins de décider de l'émission de bons de souscription d'actions à attribuer à titre gratuit aux actionnaires de la Société ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'utiliser les délégations d'augmentation et de réduction du capital social en période d'offre publique visant les titres de la Société ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration aux fins de décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise dans le cadre des dispositions du Code de commerce et des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'utiliser les actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions ;
- Modification de l'article 18 « Comités » des statuts ; et
- Pouvoirs pour les formalités légales.

## **Le Conseil d'Administration**